

Débat national sur l'avenir de l'école

Question 5 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Mots clés

École maternelle ; culture commune ; savoir être ; savoir vivre

Si la question est ainsi posée cela signifie-t-il qu'il y aurait des matières accessoires.

Il y a lieu de faire la différence entre matières fondamentales et connaissances fondamentales.

Les connaissances fondamentales s'acquièrent à travers toutes les matières : on apprend à lire en histoire, on calcule en géographie, les règles de grammaire sont acquises à travers la littérature, en faisant des sciences on fait du français. Les fondamentaux sont toujours là mais l'approche est différente.

Les besoins de la société actuelle évoluent. Le niveau de l'école ne baisse pas, il change.

On apprend à parler dans la famille et à l'école. Pour cela, la place de l'école maternelle est réaffirmée. Elle est d'autant plus importante que le milieu culturel familial est « pauvre ». Il est possible de faire progresser les élèves en langage oral français par la télévision familiale à condition de ne pas regarder qu'en langue d'origine. On construit un citoyen et cela se fait dans toutes les disciplines : savoir être, savoir vivre. Les savoirs se construisent avec du sens.

Les besoins fondamentaux se situent dans le domaine de la maîtrise de la langue. Le travail en petit groupe permet de pallier à certaines insuffisances individuelles. Il faut éviter des effectifs trop chargés si on veut pouvoir s'intéresser à chaque élève.

Il faut respecter l'élève dans toutes les matières : éducation physique et sportive, histoire...

Le contenu des programmes semble suffisant et adapté mais pour les bons et moyens élèves seulement. C'est en complet décalage pour d'autres, avec leurs préoccupations du moment en particulier à l'âge de l'adolescence. La terminologie a changé ; c'est parfois déroutant pour les familles.

Plutôt que de socle commun de connaissances, il serait plutôt nécessaire de parler de culture commune à partager ; construire un citoyen « armé » pour la vie.

Au niveau des apprentissages, l'assistance s'accorde à dire que les élèves n'apprennent pas tous au même rythme. Les nouveaux programmes sont intéressants pour tous les élèves, mêmes pour ceux qui sont en difficulté.

Il faut absolument éviter les classes de niveaux à temps plein.

La remédiation fonctionne très mal.

Il faudrait accorder davantage de place et d'importance aux matières scientifiques dès le plus jeune âge qui permettent de réels cheminements intellectuels avec des analyses, des confrontations. Il est important de travailler très tôt l'esprit critique au lieu d'enseignements encore trop théoriques (secondaire).

Toutes les disciplines sont importantes, en particulier l'EPS.

Donner le goût d'apprendre ne se fait pas en diminuant la « qualité » des programmes.

Question 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

Mots clés

Formation des enseignants ; moyens ; RASED ; temps

Les élèves ne viennent pas assez à l'école car pour certains, il n'y a que là qu'ils peuvent parler en français. La difficulté ne provient pas seulement de la langue mais plutôt des insuffisances culturelles.

Il faut essayer de prendre la difficulté à la racine (plus de scolarisation dès deux ans).

En cas d'absence d'école maternelle, les enfants iront à la crèche pour certains. Dans certains milieux, ils resteront à la maison d'où une moins bonne socialisation et imprégnation de la langue.

Les RASED, localement, sont plutôt sinistrés : pas de personnels formés, postes restés vacants.

L'évaluation permet de bien repérer les difficultés mais on ne sait pas les traiter. Les enseignants constatent une insuffisance de formation. La formation continue pour cette grande difficulté devrait être obligatoire.

Il existe des « handicaps » qui ne sont pas faciles à identifier.

Certains élèves cumulent plusieurs difficultés. Les enseignants sont démunis, les parents aussi.

Il est fait état aussi du manque de moyens, du manque de temps (concertations). L'attente très longue avant un travail avec le CMPP, des listes d'attente en établissement spécialisé. Du coup, le fonctionnement des RASED est parfois dévoyé : au lieu de traiter des difficultés ciblées et courtes, les enseignants leur « confient » des élèves qui relèveraient de structures extérieures plus adaptées. A ce sujet, l'assistance regrette le peu de lien qu'il existe entre les différents intervenants qui s'occupent d'un même enfant. On parle parfois d'opacité.

Un enfant repéré en difficulté ne le vit pas bien ; il est stigmatisé.

Le traitement de la difficulté est réalisé différemment entre la ville et la campagne. En ville, les enseignants s'en remettent au RASED, même incomplet. À la campagne ou rien n'existe, le traitement se fait sur la durée.

Le fait de suivre les élèves pendant plusieurs années de suite dans la même classe permet un travail plus en continu. Dans le même ordre d'idée, il est important de conserver la polyvalence du maître et que toutes les matières soient enseignées car il est rare qu'un élève soit en échec dans toutes les disciplines. Les enseignants essaient de traiter ces difficultés en travaillant à plusieurs. L'importance du travail par cycle est rappelée : les élèves ont de grandes différences de développement et n'avance pas tous au même rythme.

Les classes qui peuvent bénéficier de personnels supplémentaires (RASED, CP renforcés...) constatent effectivement une meilleure prise en compte des difficultés des élèves.

Une démarche volontariste des parents est souhaitable malgré la tentation d'un cordon ombilical avec le pays d'origine.

Il est fait part de la difficulté des parents à intéresser leurs enfants, à la maison (intérêt des diplômes dévalorisés).

Question 21 : Faut-il redéfinir les métiers de l'École ?

Mots clés

directeur ; tâches administratives ; équipe

L'école n'est pas un service, c'est une institution.

Le rôle des directeurs est devenu plus complexe au fil des années. Ils s'estiment insuffisamment formés pour les tâches strictement administratives. Le recours à un secrétariat administratif pour plusieurs écoles peut être envisagé. Certains s'inquiètent cependant de leur « perte de prérogative », craignent d'être un peu dessaisi de leur fonction. Il est rappelé l'importance de la bonne connaissance du système pour une gestion efficace qui ne peut pas être confiée à un non enseignant. Il faudrait plutôt faire le tri dans les trop nombreuses tâches administratives. La création de réseau d'écoles est-elle une solution ? Il faut néanmoins veiller à maintenir des écoles à taille humaine. Les réseaux d'écoles risquent d'accélérer la disparition des petites écoles. Il faut pourtant un référent, un garant de l'unité dans l'école. Une redéfinition des tâches du directeur est nécessaire.

Beaucoup d'activités ne peuvent avoir lieu qu'avec le recours à des personnes extérieures (aides éducateurs, moniteurs municipaux, parents d'élèves) dont le rôle est bien précisé dans les textes officiels. C'est bien l'enseignant qui a la maîtrise des contenus. Les interventions n'ont lieu que sur projet.

La suppression des aides éducateurs est déplorée par l'assemblée.

Il est fait état du manque de spécialistes, de la nécessité du travail en équipe « on ne peut plus y arriver seul ».

Note d'ambiance relative au débat du 13 décembre 2003

Bonne ambiance, assistance variée : enseignants du premier et second degré, publics et privés, parents d'élèves, élus, ... Environ soixante personnes.

Priorités dégagées

Toutes les disciplines sont importantes. Importance de la maternelle ; traitement précoce des difficultés.

Plutôt que de chercher à réduire le nombre d'élèves par classe, il s'agit de raisonner en terme de personnels supplémentaires pour un certains nombre d'écoles.

Nouveaux métiers : secrétariat administratif, personnels de soutien ; importance du travail en équipe pour mettre en synergie les différentes compétences.

Créer des lieux de parole pour tous (personnes partie prenantes dans l'école) institutionnalisés, une fois par mois par exemple.